

Avis voté à la séance plénière du 26 novembre 2019

La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Il est beaucoup question, dans les médias, de la surpopulation carcérale, de la vétusté des bâtiments et des conditions de travail du personnel pénitentiaire. Tous ces éléments mis en ensemble freinent considérablement la réinsertion dont on ne parle pas assez. Il est évident, comme le pointe l'avis, que notre dispositif carcéral manque de moyen. Au lieu de favoriser le retour à la liberté, il renforce la désocialisation et la précarité des détenus. Tout s'aggrave avec la prison.

Pourtant, toutes les bonnes intentions sont là et les bonnes réglementations ont été adoptées. Les objectifs sont toujours affichés clairement : punir puis reconstruire et réinsérer. Nous avons pu d'ailleurs constater des exemples de réinsertions réussies qui donnent de l'espoir mais les récidives sont hélas trop nombreuses. Alors qu'il est de notre intérêt, à tous, que les anciens détenus ne récidivent pas et qu'ils se réinsèrent.

L'activité agricole peut aider les sortants à se reconstruire et à retrouver les règles de la vie en communauté. À ce titre, je voudrais citer l'initiative de la ferme de Moyembrie, située dans l'Aisne, qui permet à des détenus en fin de peine de travailler, en pleine nature, dans le maraîchage, l'élevage ou la réfection des bâtiments agricoles. L'opération semble concluante puisque seuls 10% des détenus retournent en prison.

En théorie, tout est donc fait pour assurer la réinsertion. Le détenu peut avoir accès à des activités sportives et culturelles, suivre des formations qualifiantes, demander l'aide d'un psychologue, participer à des ateliers de travail et gagner un peu sa vie, voir sa famille, commencer ou parfaire son éducation, bénéficier d'un accompagnement en libération conditionnelle. Tout est prévu et pourtant tout ne fonctionne pas comme nous le voudrions.

Il faut certainement, comme vous le faites avec cet avis, sensibiliser l'opinion publique à ces difficultés pour renforcer les moyens de notre système carcéral pour que la peine d'emprisonnement retrouve son objectif de rééducation et de réinsertion.

Le groupe a voté l'avis.